

CE centre du 26/03/2009 :

Voilà 18 mois que la restauration des salariés du site de Satory est assurée par Avenance et selon les termes du contrat c'est le moment de revoir les prix. Après une discussion soi-disant acharnée entre la société de restauration et notre Direction locale **l'augmentation retenue est donc de 2,25%** (environ 7 cents par plateau) à partir du 1^{er} avril. Ce taux est inférieur à celui qui aurait dû être appliqué (3,21%) **suite au résultat, pour le moins décevant, de la première enquête de satisfaction** menée en novembre 2008, résultat qui en toute logique aurait dû aboutir au maintien, voire à une baisse des tarifs. **Souhaitons que cette augmentation soit synonyme de « grande amélioration » du service !**

Jean-Pierre TANGUY

DP centre du 05/03/2009 :

Vos élus CFDT en DP sont un peu agacés. Si nous comprenons bien que certaines questions relèvent d'autres instances (CE et CHSCT en particulier, mais cela permet de tracer rapidement la première demande, le CHSCT ne se réunissant que trimestriellement), **nous constatons une dérive visant à ne pas répondre ou à répondre à côté** (y compris en renvoyant à des réponses passées qui ne contiennent pas la réponse à notre question du jour). Il suffit de reprendre les comptes-rendus de DP sur l'intranet pour constater ce changement décevant, depuis plusieurs mois. **La direction souhaiterait-elle une radicalisation du dialogue social ?** Même si ça ne fait pas partie de la culture de la CFDT, nous avons prouvé que nous en étions capables, lors des plans sociaux.

Serge GAUBERT

CHSCT centre de mars 2009 :

Lors de la visite du 238 (essais), vos élus CFDT se sont inquiétés de l'état des briques qui constituent le mur du 238, face au poste G. Manifestement ce point n'intéresse que nous, **la direction semblant très sereine à ce sujet. Nonobstant, en touchant un peu ces briques on peut les faire bouger et l'on s'attire aisément des cris d'orfraie** de la part de la hiérarchie et du responsable PR. **Si l'état du mur n'est pas plus préoccupant que ça, pourquoi frôler la panique à chaque fois qu'on l'effleure ?** On nous aurait menti ? Nous sommes tout de même un peu perplexes, **nous suivrons les travaux de remise en état avec la plus grande attention ...**

Didier DAVOINE

CE centre du 26/02 et siège du 26/03/2009 :

Tous les cadres ont vu apparaître sur leur EAD (enfin, ceux qui l'avaient réalisé) un nouveau code énigmatique du type Cn. En théorie, ce code aurait dû être expliqué au salarié à cette occasion. Puisque ça n'a pas toujours été le cas (certains salariés ont même appris ce changement uniquement en parlant avec des collègues), ce que nous déplorons vivement, voilà ce qui résulte de l'explication qui nous en a été donnée en CE : La méthode HAY de cotation des postes cadres est remplacée par la méthode LDA du cabinet Altedia, plus souple et plus facile à mettre à jour selon la Direction. La nouvelle classification, basée sur 9 critères, aboutit à 6 classes de poste de C1 à C6. Deux tableaux croisés permettent d'afficher la correspondance entre ces classes et respectivement les postes tenus (RD équipement par exemple) pour l'un et pour l'autre le classement du salarié de P1 à HC. **Nous avons demandé que cette méthode soit étendue à tous les postes mensuels.** Car sinon nous serions proches de la discrimination vis-à-vis de cette catégorie de salariés, étant entendu que la Direction a toujours souhaité garder cette distinction entre mensuels et cadres, et ceci depuis la création de Giat Industries. **Avec Nexter ça devait changer, force est de constater que sur ce sujet nous n'en prenons pas le chemin...**

Alain CHARRIER & Patricia BATTAREL

[RESPECTÉS]

CHSCT siège de mars 2009 :

Rien de bien particulier pour ce CHSCT si ce n'est les participants, puisque nous avons changé de responsable PR, la participation de la RH en plus du président du CHSCT et du médecin. **Nous avons donc maintenant un comité composé de 4 personnes représentant la direction et 3 membres désignés par les organisations syndicales représentant les salariés du siège.** Concernant le bilan des accidents de travail, pour 2008 nous comptabilisons 3 accidents dont 2 avec arrêt de travail. Pour 2009 : Poursuite des actions suite à la visite du CHSCT notamment des aménagements de poste. **Nous espérons voir cette année la mise en place d'une démarche environnementale responsable pour la valorisation de nos déchets !**

Catherine FREVILLE

Vous adhérez à l'idée d'un syndicalisme sans complaisance mais constructif ?

Concrétisez votre idée, adhérez à la CFDT !